

La Lettre de votre députée Marietta KARAMANLI

Députée de la Sarthe
Cantons du MANS, de CHANGÉ et de SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Conseillère municipale du MANS
et conseillère de LE MANS Métropole

N°13 - 2017



Mes prochaines permanences

La liste de mes prochaines permanences peut être obtenue en téléphonant : 02 43 86 91 91, en consultant mon site internet, en m'écrivant à : contact@mariettakaramanli.fr ou auprès des Mairies.

Pratique

Où me contacter

Permanence parlementaire
39, rue Evrard au Mans
72100 LE MANS
(dans les quartiers sud
près avenue Félix Geneslay)
02 43 86 91 91
courriel : contact@mariettakaramanli.fr

Suivre mon actualité sur le net

<http://mariettakaramanli.fr/>
<http://www.assemblee-nationale.fr/>
(cliquez sur 577 députés)
Sur Twitter@MKaramanli72

Mes collaborateurs/trices au Mans et en Sarthe sont à votre disposition pour vous recevoir, vous aider dans vos démarches et me transmettre vos demandes et projets.

Financée sur mes indemnités d'élue, cette lettre d'informations est sans publicité commerciale. Seule une petite partie de mes interventions et travaux parlementaires y est retracée. Vous pouvez retrouver d'autres informations sur mon site, Twitter ou Facebook. Sont aussi disponibles régulièrement des lettres « Rapide info » diffusées par courrier ou courriel.

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous avez entre vos mains ma 13^{ème} lettre d'information. Il s'agit pour moi de rendre compte de ce que je fais à l'Assemblée Nationale et en circonscription au service des Sarthois et des Manceaux. Membre de la commission des lois et de la commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale, j'entends faire avancer les projets qui protègent nos concitoyens, sécurisent leurs situations économiques et sociales et font progresser notre pays.

J'entends être constructive en proposant des améliorations aux projets de lois (80 % des textes viennent du gouvernement) ; je ne voterai pas les textes quand ils seront contraires aux orientations et valeurs que j'ai défendues à l'occasion des dernières élections législatives de juin 2017.

Lutter contre une politique qui ne va que dans un seul sens

Le Président et son gouvernement, disposent d'une très large majorité avec près de 70 % des députés. Le nombre n'est pas garant de la justice des mesures. C'est le rôle d'une opposition, force de proposition et garante d'un bon contrôle de l'action gouvernementale, de remédier aux inconvénients d'une politique qui ne va que dans un seul sens.

Compétences, dynamisme et proximité au service du Mans et de la Sarthe

J'entends faire preuve de compétence sur mes dossiers, de dynamisme pour promouvoir le Mans et la Sarthe, et de proximité au service tous et de la défense de chacun, communes et concitoyens. Ces valeurs inspirent mon action ; j'entends vos difficultés et je suis attentive à vos idées pour améliorer le quotidien et penser l'avenir C'est au cœur de mon action.

Cordialement



Réunion Citoyenne au Mans plus 200 personnes : rendre et compte et débattre

Emploi

Ma demande à la ministre du travail de ne pas supprimer les emplois aidés

Le budget de l'Etat pour 2018 prévoit la suppression des crédits pour plus de 150 000 emplois aidés. Contactées par mes soins, 50 associations et la plupart des communes de la circonscription m'ont répondu sur leur recours, ou non, à ces emplois aidés. Toutes ont mis l'accent sur le service rendu à la population, le retour vers l'emploi ou la qualification de jeunes accompagnés et formés, la transformation d'emplois en CDD aidés vers des CDI par un essai réussi où l'emploi peut alors être payé par l'employeur une fois de nouvelles recettes trouvées. J'ai demandé à la ministre du travail que l'effort de l'Etat soit maintenu et la situation de chaque association et commune soit examinée de façon précise avec la double préoccupation 1) de l'accompagnement de ceux qui sont soit éloignés du travail soit de la formation et 2) du service rendu aux personnes (éducation, sports, services aux personnes âgées et handicapées, insertion, environnement...).



Manifestation en faveur de l'artisanat avec le Président de la chambre des métiers et de l'artisanat, la représentante des coiffeurs et le Vice-président de Le Mans Métropole aux affaires économiques

Mon vote contre les ordonnances modifiant la code du travail

Je considère qu'il n'y a pas eu d'étude d'impact sur l'efficacité des mesures et que ce qui est proposé fragilise les droits des salariés sans contrepartie.

Finances publiques et fiscalité

Budget et financement de la sécurité sociale 2018 : trop de mesures injustes

J'ai voté contre la fin de l'impôt sur la fortune (ISF) proposé par le gouvernement. Ce sont 3, 2 milliards € qui ne seront plus perçus sur les plus riches de nos concitoyens.

- Par ailleurs j'ai voté contre les mesures suivantes :
- baisse des APL et des crédits au logement social : 6,5 millions des Français concernés (-5€ par mois (voire 20€ pour certains) ; 60% des APL sont perçues par Français avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté ;
 - baisse de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
 - baisse des dotations aux communes, départements et régions (13 milliards d'euros d'économies demandées sur 5 ans soit 45% de plus qu'entre 2012 et 2017) ;
 - hausse de la CSG payée par les retraités (8 millions de personnes concernées)
 - augmentation du forfait hospitalier de 2 € par jour pour les personnes hospitalisées ;

Des mesures qui pourraient coûter plus cher à tous

J'ai voté contre l'instauration de la « Flat tax » qui remplace l'ensemble des prélèvements sur les revenus du capital mobilier et qui prendra la forme d'un prélèvement « forfaitaire » unique



Pose de la première pierre de la future usine Bordeaux Chesnel

(PFU) de 30% (un seul taux) appliqué aux revenus des actions et obligations (pour faire simple), intérêts, dividendes, plus-values notamment. Cette taxe comprend deux taux, un à 17,20% pour des prélèvements sociaux et un à 12,80% représentant le taux de l'impôt soit moins que les 14 % de la 1^{ère} tranche d'impôt sur le revenu que paient tous les Français. Autrement dit, les revenus du travail des ménages les moins aisés seront « plus taxés » que les revenus du capital concentrés majoritairement sur les ménages les plus aisés. C'est une aubaine pour le 1 % des plus riches des Français qui auront droit à une diminution d'impôt d'environ 600 millions € en 2018 et 800 millions € en 2019. Appliquée dans d'autres pays, une telle taxe a encouragé de nombreux chefs d'entreprises et cadres dirigeants à se faire rémunérer en dividendes et non plus en salaires ce qui pourrait aboutir en France à terme à une diminution de recettes de l'impôt sur le revenu de plus de 10 milliards €.

Défendre les services au public au Mans et en Sarthe

Santé : ma demande que l'installation de médecins généralistes soit défendue dans les zones rurales comme dans les quartiers

Depuis plusieurs années je fais des propositions pour que l'installation de médecins généralistes soit favorisée dans les zones à la campagne ou en ville où il sont en nombre insuffisant. J'insiste pour que la formation médicale et l'installation des jeunes médecins soient adaptées aux besoins. Les jeunes médecins s'installent plus facilement là où ils font des stages chez des médecins généralistes. En Sarthe, certaines données faisaient état fin 2016



Inauguration de la Mairie Annexe de Pontlieue

de 115 médecins généralistes exerçant au Mans et du départ de près de 30 % des médecins installés dans les prochaines années. J'ai demandé à la ministre de la santé de veiller à ce que les aides et incitations à l'installation soient possibles aux médecins dans toutes les zones déficitaires à la campagne et dans les quartiers de ville.

La Poste de la Cité des Pins sera maintenue !

J'ai rencontré les responsables de La Poste. Lors de cette rencontre, le maintien du bureau de poste de la Cité des Pins, a été annoncé.

Cette bonne nouvelle survient à la suite d'une mobilisation des élus dont j'ai fait partie et de nombreux usagers et associations du secteur.

J'étais intervenue à plusieurs reprises auprès du Directeur Général de La Poste, du Ministre compétent et j'avais aussi invité les habitants à fréquenter le bureau et à utiliser les services de la banque postale. Cette annonce constitue un bon signal pour maintenir des services de proximité au public auxquels les habitants du Mans sont attachés.

Transports et mobilité

Garantir la desserte du MANS et de la SARTHE : mes initiatives en direction de la Région, de l'Etat et de la SNCF

Poursuivant la défense de la desserte du Mans et de la Sarthe par le train, j'ai demandé à la Présidente de la Région des Pays de la Loire (compétente pour les transports régionaux) que la desserte par TER et Intercités du Mans fasse l'objet de mesures. En effet les usagers de la ligne classique Le Mans - Paris constatent une hausse des tarifs pratiqués par la SNCF et une non-amélioration de la qualité du service rendu. De nombreux retards



Après des jeunes lycéens pour parler d'Erasmus, programme permettant aux jeunes d'étudier en Europe

aux causes variées sont relevés (pannes, défaut de signalisation, travaux...), ainsi que l'annulation, parfois tardive, de trains.

De plus avec la mise en place de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) à destination de Rennes, ce sont 49 trains qui ne passeront plus par la gare du Mans comme c'était le cas quotidiennement auparavant (sujet pour lequel j'ai écrit à la ministre des Transports). Pour moi le maintien d'un service de transport ferroviaire classique est important ; le service doit être amélioré tant en termes de fréquence, de qualité du service à bord et de maintien de prix accessibles aux salariés, familles et jeunes qui l'empruntent.

Réaliser l'échangeur autoroutier de CONNERRÉ-BEILLÉ

Depuis plusieurs années je défends ce projet considéré comme d'intérêt général qui l'objet d'un cofinancement entre collectivités locales et Cofiroute. L'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer) appelée à donner son avis a constaté que ce projet était déjà bien intégré dans le contrat de concession de Cofiroute, préalablement au plan d'investissement autoroutier, et ne s'est pas prononcée sur le caractère utile ou nécessaire de l'échangeur déjà constaté. J'ai demandé au 1^{er} Ministre et à la ministre des transports de continuer à en faire un projet prioritaire.

Préserver l'acquis de logements de qualité à loyer abordable au Mans et en Sarthe

Mes initiatives pour le défendre

Connaissant bien ce sujet au plan local et intervenante à l'Assemblée Nationale lors du projet de budget 2018, j'ai soutenu un amendement supprimant la baisse de 1,7 milliard d'euros des APL. L'aide personnalisée au logement (APL) est une aide financière destinée à réduire le montant du loyer. Selon les chiffres disponibles chaque allocataire devrait voir son APL baisser de 50 euros par mois environ et cette diminution serait intégralement compensée par une baisse équivalente du loyer. Très concrètement ce sera une perte de plusieurs millions d'euros pour les organismes HLM du Mans et de la Sarthe. Ils devront faire des économies : entretien ; réhabilitation et construction de logements neufs vont diminuer... le service aux locataires, les travaux qui permettent d'empêcher la dégradation et préviennent les nuisances ne seront plus possibles ou diminués...

Comme je l'ai dit c'est la double peine pour les locataires et notamment, les plus modestes.



Café citoyen sur les violences faites aux femmes et l'harcèlement de rue

Environnement

Ma proposition pour mieux protéger les riverains contre les nuisances sonores des installations ferroviaires

La nouvelle ligne TGV, vers et depuis la Bretagne, génère des nuisances sonores spéciales et anormales aux riverains de plusieurs communes du Département (celles de Lombron, Montfort-le-Gesnois Saint-Corneille, et Savigné l'Evêque).



Intervention à la préfecture contre les nuisances de la LGV



Inauguration du « club house » de l'étrier Sarthois au Mans

Le bruit immédiat pour un TGV roulant à 300 km/h est d'environ 90 db à une distance située entre 25 et 50 m et le bruit calculé selon la méthode fixée par un arrêté de 1999 pour 100 TGV pendant le jour est d'environ seulement 60 db.

J'ai demandé au ministre Nicolas HULOT de revoir cet arrêté qui empêche les riverains d'être bien protégés par les mesures à prendre en cas de nuisances et par le constructeur de la ligne et l'opérateur des trains (celui qui fait rouler les trains).

Protéger et améliorer notre agriculture et sa qualité

Ma demande au gouvernement de promouvoir les produits d'origine française

J'ai attiré l'attention du ministre de l'économie sur la valorisation des produits d'origine française. Le « produit en France » est perçu comme un facteur de qualité et 75 % des Français se disent déterminés à acheter en fonction de cette origine. Pourtant de nombreux produits notamment alimentaires souffrent de fausses ou incomplètes informations. Celles-ci concernent notamment la viande, les produits de la mer, les fruits et légumes, les vins, ou encore le miel. Cette situation est préjudiciable non seulement aux consommateurs mais aussi aux producteurs. J'ai demandé les mesures que le gouvernement entendait adopter pour valoriser ces produits, informer les consommateurs, protéger les savoir-faire nationaux, et poursuivre les infractions.



Commémoration du 11 novembre 2017



A Ruaudin à la fête de la nature

Sécurité et lutte contre la criminalité

Vigilante sur l'efficacité des mesures et vigilante sur le respect des droits des citoyens

En juillet 2017 j'ai voté le projet de loi prolongeant l'état d'urgence. A l'automne j'ai fait plusieurs propositions d'amendements au projet de loi de lutte contre le terrorisme. Ces amendements visaient à préciser les circonstances qui permettraient de recourir à des mesures qui n'existaient pas jusque là : périmètres de sécurité ; assignations à domicile ; perquisition administratives ; contrôles dans les gares et à proximité... Je me suis abstenue, parce que, plus que de nouveaux articles de lois, il faut privilégier la bonne coordination des services de police entre eux en France et en Europe et améliorer l'efficacité des outils existants. Comme le dit un spécialiste « *Il faut des oreilles mais aussi un bon cerveau pour s'en servir* ».



Inauguration de la nouvelle Gendarmerie de Connerré

Transparence : **mon soutien au projet de loi sur** **la moralisation de la vie politique ;** **mes propositions pour plus de** **contrôles efficaces**

Un soutien sur les principes

J'ai soutenu les principales dispositions du texte dit « de moralisation de la vie politique » visant à assurer un meilleur contrôle de l'emploi de crédits publics aux élus et organisations politiques. J'ai déposé plusieurs amendements sur le texte du Gouvernement. J'ai proposé que chaque assemblée détermine des règles destinées à contrôler l'effectivité du travail réalisé par les collaborateurs employés par les parlementaires.

Mes propositions pour rendre effectifs les contrôles

J'ai proposé que chaque assemblée détermine des règles destinées à contrôler l'effectivité du travail réalisé par les collaborateurs employés par les parlementaires. Concernant les crédits mis à disposition pour assurer les frais de permanence, les transports, la représentation, la communication, j'ai proposé que chaque député tienne une comptabilité, par grandes dépenses, et que celle-ci soit transmise chaque année à un expert-comptable. J'ai soutenu le principe d'un contrôle sur cinq ans de l'ensemble des députés.

Une partie de ces mesures a été retenue.

Mon opposition à la fin des aides aux associations et communes

Je me suis opposée à la fin de la réserve parlementaire (un montant d'environ 130 000 euros à la disposition des associations et communes de la circonscription), Sa transparence étant assurée depuis 2012. Me concernant j'organisais une rencontre de l'ensemble



Accueil à l'Assemblée Nationale d'un groupe d'anciens salariés de l'entreprise « Carel et Fouché »

des bénéficiaires et je veillais par les réunions dans l'ensemble des communes et quartiers à assurer la discussion sur les projets dont le financement était aidé. Ce système qui était améliorable a été supprimé ainsi que les aides possibles. Je le regrette fortement.

Quelques chiffres de mon **activité (juin - novembre 2017)**

Depuis ma réélection en juin 2017, et ce malgré des débats pour partie « diminués » du fait du recours aux ordonnances par le gouvernement pour faire adopter la nouvelle « loi travail », j'ai déposé comme auteure ou cos-signataire plus de 500 amendements. Parallèlement je suis intervenue plus d'une vingtaine de fois en commission ou séance publique pour des interventions longues.

J'ai fait aussi une communication sur le thème de la coopération de la police en Europe et le contrôle des parlements nationaux et l'agence européenne de sécurité « Europol ».

Courriers

Environ 350 à 400 courriers (arrivée et départ) sont traités en moyenne chaque mois par mes collaborateurs-trices (hors courriers électroniques).



Le mot de
Christophe CHAUDUN,
Maire de CONNERRÉ ,
Conseiller
départemental,
Député remplaçant

« Comme elle s'y était engagée Marietta est une députée constructive mais vigilante. Depuis le renouvellement de son mandat, elle défend les intérêts de la circonscription à la fois à l'Assemblée nationale et sur le terrain auprès des habitants.

Ainsi elle a pu intervenir notamment sur la question de la démographie médicale pour faire en sorte que notre territoire soit pourvu en médecins ou encore sur le dossier des nuisances sonores dues à la LGV et ceci auprès du 1^{er} Ministre. Comme remplaçant et à ses côtés je peux apprécier l'énergie et la tenacité qu'elle met à faire progresser les situations qui lui sont posées. Comme elle le dit si bien : « il n'y a que les combats qu'on a pas menés qui sont perdus ». C'est un réel plaisir de pouvoir l'épauler dans sa mission au service de nos concitoyens. »